



Brevet fédéral d'agent-e de maintenance

Description	2
Contenu de la formation	4
Système suisse de formation	5
Dispositif de la formation	6
Titre obtenu	7
Lieux de formation	8
Conditions d'admission	9
Programme	10
Finances d'études	13



DESCRIPTION

L'*Agent-e de Maintenance* est le/la garant-e de la continuité de la production. Il/elle fiabilise et optimise les équipements et les machines.

L'agent-e de maintenance est un-e prestataire interne ou externe responsable de l'inspection, de l'entretien, de la maintenance et de l'optimisation d'équipements techniques, installations, infrastructures, biens immobiliers ou objets (dans l'industrie, le bâtiment, les hôpitaux, etc.). En tant que généraliste, il/elle fait la jonction entre les différentes parties prenant part à l'exploitation des installations, machines, appareils et objets.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

Dans un milieu économique de plus en plus concurrentiel et orienté vers le flux tendu, la maintenance des équipements est primordiale afin de garantir une exploitation sûre et profitable des équipements, ainsi que la conservation de leur valeur et leurs disponibilités pour les clients (internes ou externes). Dans ce cadre, l'agent-e de maintenance est un-e facilitateur-trice des conditions de compétitivité de l'entreprise. À travers la préparation au brevet fédéral d'agent-e de maintenance, l'apprenant-e s'appropriera des outils permettant de comprendre les éléments primordiaux de la bonne gouvernance de la maintenance et de les utiliser afin d'atteindre les objectifs d'efficacité d'un organisme.

La richesse des matières étudiées sera profitable à l'ensemble d'un service de maintenance par le partage des connaissances acquises par l'agent-e de maintenance avec brevet fédéral. En effet, dans le cadre de la formation les professionnels expérimentés, issus de diverses entreprises, assurent, par des discussions critiques, une base solide à la formation continue. Cet échange multidisciplinaire stimule les réflexions vers d'autres dimensions. Il en résulte des visions pragmatiques pour la maintenance et les réparations.

Le diplôme breveté reconnu est un passeport pour l'avenir professionnel. Par la réussite de cet examen professionnel, la porte est ouverte vers un niveau supérieur de dirigeant-e de maintenance ou de dirigeant-e en Facility Management.

- Assurer la disponibilité des installations;
- Optimiser et fiabiliser les outils de production et d'infrastructure;
- Maintenir les outils de production en état de fonctionner en toute sécurité tout en réduisant les coûts de production;
- Rationaliser les coûts de maintenance et les coûts énergétiques;
- Participer à l'intégration de la maintenance dans un système qualité;
- Participer à la mise en place et le suivi des indicateurs (KPI);
- Comprendre et implémenter les différentes stratégies de maintenance.



CONTENU DE LA FORMATION

L'agent-e de maintenance est le/la garant-e de la continuité de la production. Il/elle fiabilise et optimise les équipements et les machines.

Pour cela, il/elle veille à mettre en œuvre une politique assurant:

- Une disponibilité maximale des équipements pour répondre aux besoins des utilisateurs;
- Un respect des règles de sécurité pour éviter accident ou détérioration du matériel;
- Un coût d'entretien compatible avec la demande.

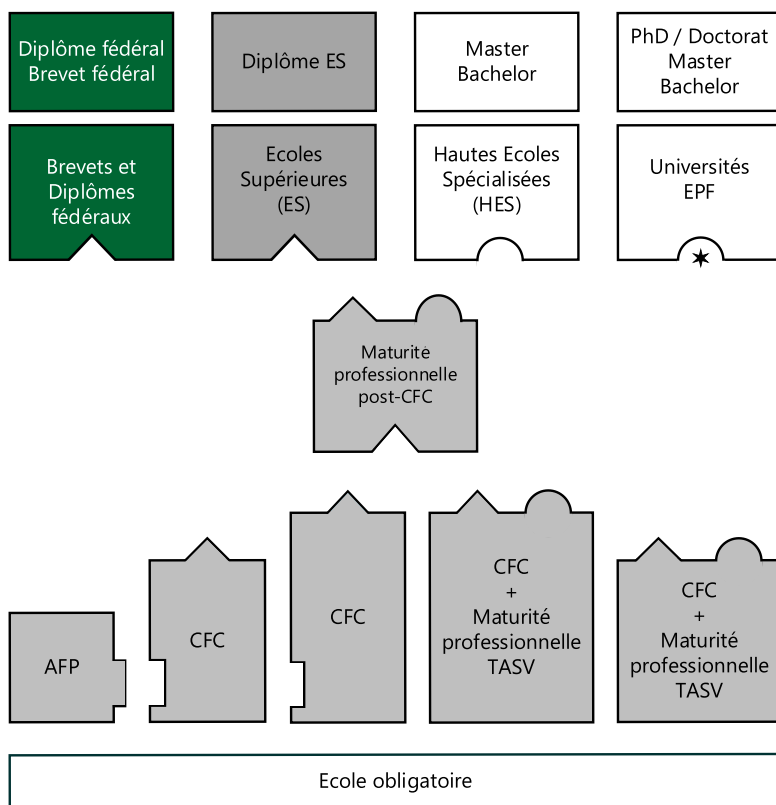
MODULES D'INTRODUCTION À LA FORMATION SUPÉRIEURE

- Informatique appliquée;
- Communication;
- Physique;
- Électrotechnique / Pneumatique.

MODULES PRÉPARATOIRES À L'EXAMEN

- Bases de la maintenance;
- Diagnostic;
- Documentation;
- Automation;
- Droit, prescriptions, normes et contrats;
- Sécurité au travail;
- Assurance qualité et écologie;
- Matériaux et techniques de remise en état.

Le système suisse de formation propose de nombreuses possibilités de parcours et de carrière. Le schéma ci-dessous en présente les principales voies.



Accès avec passerelle



Filière(s) applicable(s) pour l'obtention du titre de **brevet d'Agent-e de maintenance**



Autres formations dispensées par le pôle Technologies et Industrie



DISPOSITIF DE LA FORMATION

La préparation au **brevet d'Agent-e de Maintenance** est modulaire et chaque module est sanctionné par un COM (Contrôle des Objectifs Modulaires). Chacun d'eux doit être acquis pour pouvoir se présenter à l'examen final.

Le cours préparatoire à l'examen professionnel fédéral en cours d'emploi compte environ 400 périodes, réparties sur deux soirées pendant 1.5 an.

L'objectif général du plan de formation est de donner toutes les compétences techniques, de gestion et de communication nécessaires à assumer son métier d'agent-e de maintenance. Il est revu périodiquement pour s'adapter aux besoins qui émergent de la gestion de l'activité.

La préparation des candidat-e-s aux examens se déroule auprès du CPNE-TI.

Le brevet vise à contrôler les compétences pratiques résumées dans les neuf domaines de compétences opérationnelles acquises par le biais de la pratique du métier, grâce à des épreuves interdisciplinaires.

fmpro est responsable de l'examen dans toute la Suisse (www.fmp-roswiss.ch).

ORGANISATION DE L'EXAMEN

L'examen se compose de trois épreuves :

- Entretien avec les experts sur le rapport pratique (60 min. examen oral);
- Connaissance des domaines (120 min. examen écrit);
- Maintenance technique (120 min. examen écrit).



TITRE OBTENU

La **formation au Brevet d'Agent-e de Maintenance** aboutit à la délivrance d'un titre officiel donné par la Confédération, selon la loi fédérale sur la formation professionnelle (LFPR RS 412.10) du 13 décembre 2002 :



Brevet fédéral examen professionnel EP

Agent-e de Maintenance avec brevet fédéral

LIEUX DE FORMATION

Le pôle Technologies et Industrie est présent sur 3 sites dans lesquels sont réparties les différentes filières. La **formation au Brevet d'Agent-e de Maintenance** est dispensée à **Neuchâtel**.

Neuchâtel



Le Locle



La Chaux-de-Fonds



Sont admises à l'examen les personnes qui ont payé la taxe d'examen dans les délais et répondent à une des conditions d'admissions suivantes :

- Être titulaire d'un certificat fédéral de capacité d'une branche technique ou d'un certificat équivalent et pouvant justifier, depuis la fin de la formation, d'une expérience professionnelle pratique d'au moins deux ans dans une branche technique du domaine de la maintenance

Ou:

- Justifier d'une activité pratique d'au moins six ans dans le domaine technique dont deux au moins dans le domaine de la maintenance, sans être titulaire d'un CFC technique.
- Avoir acquis les certificats de modules ou disposer des attestations nécessaires.

Les conditions d'admission sont décrites en détail dans notre formulaire d'inscription en suivant le lien ci-dessous :



www.cpne.ch/les-poles/technologies-et-industrie/inscription/



Délai d'inscription > Fin mai

Début des cours > Rentrée d'août



PROGRAMME

	Année	
	1	2
Module A / Exploitation des installations		
Assurer la disponibilité des installations	4	
Assurer la sécurité des installations	4	
Assurer la fiabilité des installations	4	
Assurer un usage économique des installations	4	
Entretenir les installations durant le cycle de vie	4	
Assurer la disponibilité des moyens d'exploitation	4	
Assurer la disponibilité des infrastructures	4	
Réaliser des activités de surveillance	4	
Réaliser des activités de diagnostic	4	
Réaliser des analyses de défauts ou de défaillances	4	
Optimiser des installations	4	
Mettre et remettre en service	4	
Etablir des instructions ou directives de travail	4	
Module B / Maintenance		
Réaliser des remises en état planifiées	4	
Réaliser des remises en état non planifiées (dépannage)	4	
Planifier et réaliser des services d'entretiens	4	
Planifier et réaliser des inspections	4	
Planifier, réaliser des améliorations et des modernisations	4	
Communiquer avec les partenaires concernés	4	
Assurer la disp. des équip. néc aux acti. de maintenance	4	
Appliquer des stratégies et des méthodes de maintenance	4	
Comprendre les formes orga. et opér. en maintenance	4	
Module C / Sécurité		
Elaborer un concept de mise en marche/arrêt d'installations	4	
Appliquer les lois, directives et prescriptions dans le domaine d'activités		
Réaliser des instructions et des formations pour son propre personnel	12	
Réaliser des instructions et des formations pour le personnel externe		
Faire face à des situations sortants de l'ordinaire		
Analyser et éliminer des situations potentiellement vulnérables		
Appliquer les 10 éléments du concept MSST (CFST)		
Connaître les bases techniques de la sécurité dans le domaine de la maintenance	12	
Vérifier des connexions et réaliser des tests initiaux		

Nombre indicatif de périodes pouvant être modifié
en tout temps par la direction du pôle

	Année	
	1	2
Module D / Documentation		
Elaborer la documentation d'installations	4	
Elaborer des procédures d'entretien / check-listes		
Créer des instructions, des directives, des procédures	12	
Comprendre des schémas et des documents techniques		
Mettre à jour des schémas et des documents techniques		
Assurer l'historique des installations, la sauvegarde des données		
Réaliser des esquisses et des plans	12	
Connaître les bases et les formes de rapports de controlling		
Trav. avec des moyens électroniques (matériel et logiciels)		
Module E / Communication		
Conduire des entretiens	4	
Instruire et former des collaborateurs internes et externes		
Maîtriser les formes de communication :	4	
rapports, exp. d'opinion, correspondance		
Soutenir et conseiller des partenaires internes et externes	4	
Traiter des plaintes		
Collecter et échanger des informations	4	
Diriger une petite équipe		
Module F / Logistique, organisation, approvisionnement, élimination		
Comprendre les principes régissant l'approvisionnement	8	
Exploiter un magasin/entrepôt	4	
Planifier et gérer des déménagements et des transports	4	
Gérer l'élimination et le recyclage des déchets	4	
Prendre en considération les différentes formes d'organisation	4	
Engagement/mise en oeuvre du personnel	4	
Entreposage et applications	4	

Nombre indicatif de périodes pouvant être modifié
en tout temps par la direction du pôle

	Année	
	1	2
Module G / Contrôle des coûts et de la performance		
Réaliser une analyse des coûts et profits	4	
Réaliser un contrôle des coûts et des performances	4	
Réaliser une surveillance des consommations et des économies d'énergie, de l'efficacité énergétique	4	
Assister et conseils à l'élaboration des budgets de maintenance	4	
Calculer ses propres performances	4	
Module H / Compétences professionnelles		
Formation technique de base, aptitude à la pensée analytique et en réseau	32	12
Connaissances de processus, aptitude à penser en processus		8
Méthodologie et diagnostic	40	
Identifier des potentiels d'optimisations et d'améliorations		4
Connaissances du niveau de la technique en général, dans la branche ou le domaine d'activité		4
Utilisation économique des ressources		4
Connaissances de base dans le domaine de la gestion de projets		4
Connaissances de base juridiques et contractuelles		8
Connaissance des différents systèmes d'assurance de qualité		4
Manipulation de matières dangereuses		4
Compétences en informatique (conn. de niveau utilisateur)		4
Préparation au rapport		20
Préparation à l'examen		20
Module I / Compétences personnelles		
Haute disposition pour l'engagement, pour un service de piquet		
Conscience de ses responsabilités et de ses devoirs	4	
Disponibilité à l'apprentissage et au changement		
Capacités au travail en équipe, à la résolution de conflits	4	
Capacités de communication		
Capacités à gérer les charges de travail		
Flexibilité	4	
Autonomie		
Total formation scolaire	296	96

Nombre indicatif de périodes pouvant être modifié
en tout temps par la direction du pôle

La Confédération rembourse 50% des frais de cours pris en considération au passage de l'examen fédéral après avoir suivi le cours.

Les finances d'études sont décrites dans le formulaire d'inscription en suivant le lien ci-dessous :



www.cpne.ch/les-poles/technologies-et-industrie/inscription/

**Contactez le pôle
Technologies et Industrie**

032 886 32 32
cpne-ti@rpn.ch

Visitez notre site pour plus
d'informations: **www.cpne.ch**

CPNE

**Technologies et
Industrie**

centre de formation
professionnelle
neuchâtelois

Rue Klaus 1
2400 Le Locle

Rue de la Maladière 84
2002 Neuchâtel

Rue Jardinière 68
2300 La Chaux-de-Fonds